

DIPLOÔME NATIONAL DU BREVET

SESSION 2025

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Série générale

Durée de l'épreuve : 2 h 00

Coefficient : 50 points

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9 dans la version originale et **10 pages numérotées de 1/10 à 10/10 dans la version en caractères agrandis.**

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite.

ATTENTION : L'ANNEXE page 10/10 est à rendre avec la copie.

Exercice 1	20 points
Exercice 2	20 points
Exercice 3 (EMC)	10 points

Exercice 1. Analyser et comprendre des documents en géographie (20 points)

GÉOGRAPHIE : Les espaces de faible densité et leurs atouts.

Document 1 : Présentation d'une action menée dans le Lot.

Vingt-quatre internes en médecine (1), effectuant leur stage dans le Lot, ont été accueillis lors d'une soirée organisée par le département et la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne. Cette initiative visait à attirer des médecins sur le territoire et s'inscrit dans le cadre du programme "Oh my Lot !". [...]

L'accueil a pris la forme d'une visite guidée du village de Martel et d'un cocktail dinatoire. « Un moment d'échanges et de convivialité privilégié pour présenter à ces futurs médecins le Lot, sa qualité de vie et ses opportunités professionnelles » expliquent les organisateurs. Et en cette occasion, « les élus, les acteurs de la santé et les référents du programme "Oh my Lot !" n'ont donc pas hésité à mettre en avant les atouts professionnels et les avantages personnels à s'y installer. »

[...] L'ARS (2) [du] Lot relevait que « l'indice de vieillissement du département est le plus élevé de la région et la pyramide des âges

(1) Un interne en médecine : un médecin en cours de formation.

(2) L'ARS : L'Agence Régionale de Santé est un établissement public administratif de l'État français chargé de la mise en œuvre de la politique de santé dans chaque région.

nettement plus âgée que celle de l'Occitanie (3) ». [...] Et de constater que « la démographie médicale vieillissante (48% des médecins généralistes sont âgés de 60 ans et plus) a engendré un effondrement récent de la densité médicale. »

Source : Philippe Mouret, “*Oh my Lot !*” propose des remèdes pour lutter contre les déserts médicaux, site d'information régionale en ligne Dis-leur !, www.dis-leur.fr, article publié le 03 juin 2024.

Document 2 : Une affiche du conseil départemental du Lot (2023).



Source : Site internet du Département du Lot, « Oh my Lot » lance sa campagne estivale de promotion, www.medialot.fr/, article publié le 06/07/2023.

(3) Occitanie : région administrative située au sud de la France métropolitaine, à laquelle appartient le département du Lot.

QUESTIONS :

Document 1

1. Expliquez l'objectif de l'action présentée. (4 points)
2. Nommez deux acteurs qui sont à l'origine de cette action. (2 points)
3. Relevez deux difficultés du territoire auxquelles ces acteurs cherchent à répondre. (4 points)

Document 2

4. Identifiez deux atouts que le Département du Lot met en avant dans sa communication. (4 points)

Documents 1 et 2

5. A l'aide des documents et de vos connaissances, montrez que les espaces ruraux de faible densité comme le Lot ont des atouts qu'ils cherchent à valoriser. (6 points)

Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques (20 points)

HISTOIRE : Le monde depuis 1945.

1-Développement construit. (14 points)

Rédigez un développement construit d'une vingtaine de lignes pour montrer de quelles manières les colonies accèdent à l'indépendance après 1945. Vous vous appuierez sur un ou plusieurs exemples étudiés en classe.

2-Comprendre et pratiquer un autre langage : utiliser des repères historiques. (6 points)

Réalisez l'exercice demandé (exercice 2, question 2) sur la page 10/10. Elle sera à rendre avec la copie.

Exercice 3. Mobiliser des compétences issues de l'enseignement moral et civique (10 points)

SITUATION PRATIQUE : Les formes de l'engagement citoyen.

[Document 1 page suivante]

Document 1 : Une affiche du ministère de l'Éducation nationale.

TOUS AMBASSADEURS CONTRE LE HARCÈLEMENT !

Tous les collégiens volontaires peuvent devenir ambassadeurs contre le harcèlement et s'engager dans des actions de prévention.



POUR ROMPRE LA LOI DU SILENCE



- ▶ SENSIBILISER les élèves du collège
- ▶ REPÉRER les signes du harcèlement
- ▶ CONVAINCRE les victimes d'en parler

POUR AGIR EN ÉQUIPE



- ▶ SE FORMER à la question du harcèlement entre élèves
- ▶ COOPÉRER avec les élèves élus au Conseil de la vie collégienne
- ▶ ASSOCIER les adultes du collège

POUR SUSCITER LA MOBILISATION DE TOUS



- ▶ ORGANISER des actions de prévention
- ▶ PARTICIPER au concours Non au harcèlement (NAH)
- ▶ CRÉER une affiche, un slogan, un hashtag, etc.

QUI CONTACTER POUR DEVENIR AMBASSADEUR ?

- Professeur principal
- CPE
- Chef d'établissement



Ministère de
l'Éducation
nationale

NON AU HARCELEMENT

Elèves, parents,
professionnelsappelez le

3020

Service &
appel gratuit

Pour l'école de la confiance

Source : Site internet de l'académie de Nantes, *Lutter contre le harcèlement entre élèves*, www.ac-nantes.fr, page publiée en novembre 2024.

Document 2 : Une présentation du prix « Non au harcèlement ».

UN PRIX POUR LA LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT A L'ECOLE

Le prix « Non au harcèlement » a pour objectifs de :

- ▶ favoriser le bien-être des élèves à l'école ;
- ▶ sensibiliser les élèves et les personnels au harcèlement à l'école ;
- ▶ donner la parole aux élèves en les rendant acteurs de la prévention ;
- ▶ inciter à la mise en place de projets pérennes dans les écoles, établissements et structures concernées.

Comme pour la journée nationale Non au Harcèlement, le prix permet aux équipes de sensibiliser les élèves au phénomène du harcèlement dans le cadre des séquences pédagogiques et/ou du projet d'école ou d'établissement.

Destiné aux élèves du CP au baccalauréat, le concours consiste en la production d'un support de communication (affiche ou vidéo), sous la conduite des équipes pédagogiques et éducatives, en articulation avec le plan de prévention du harcèlement de leur école ou de leur établissement.

Le prix récompense les projets collectifs qui dénoncent le harcèlement en milieu scolaire et proposent des solutions pour lutter contre ce phénomène, dans le respect des valeurs de la République.

Source : Site internet du ministère de l'Éducation nationale, *Prix non au harcèlement*, www.education.gouv.fr, page consultée le 06/11/2024

QUESTIONS

Document 1

1. Identifiez le motif pour lequel les élèves sont invités à s'engager.
(1 point)
2. Relevez au moins trois moyens par lesquels les élèves peuvent agir d'après cette affiche. (3 points)

Document 2

3. Montrez que le prix « Non au harcèlement » permet de faire vivre la valeur de fraternité dans un collège. (2 points)

Documents 1 et 2

4. Vous souhaitez devenir élève ambassadeur contre le harcèlement dans votre collège. Vous rédigerez une lettre de candidature d'une dizaine de lignes qui présente vos motivations et au moins une idée d'action à mettre en œuvre dans votre établissement. (4 points)

Afin de respecter l'anonymat de votre copie, vous ne devez pas signer votre composition, citer votre nom, celui d'un camarade ou celui de votre établissement.

ANNEXE À RENDRE EN FIN D'ÉPREUVE

Cette feuille (page suivante) doit être détachée du sujet et placée à l'intérieur de la copie.

Ne pas inscrire de signe distinctif sur cette page (nom, établissement, signature...)

En suivant l'exemple :

1. Indiquez la date des trois autres événements dans le cadre correspondant. (3 points)
2. Reliez chaque événement à l'année correspondante sur la frise. (3 points)

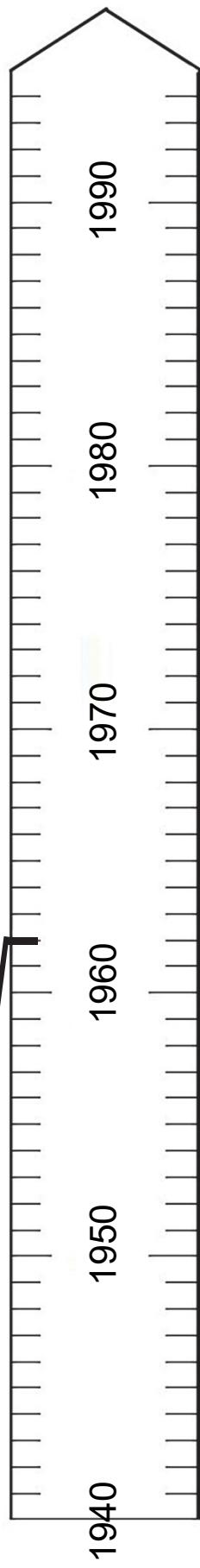
Indépendance de l'Algérie

Date : **1962**



Chute du mur de Berlin

Date :



Création de l'ONU

Date :



Le traité de Rome

Date :

Modèle CMEN v3

Nom de famille :

(Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)



Prénom(s) :

**Numéro
Candidat :**

**Né(e)
le :**